

DOMINIQUE NEUMAN
AVOCAT
1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 849 4007
TÉLÉCOPIE 514 849 2195
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 26 novembre 2010

M^e Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria
Bureau 255
Montréal (Qué.) H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-3742-2010.

Autorisation d'actifs pour l'intégration d'électricité de source éolienne au réseau de transport d'Hydro-Québec TransÉnergie.

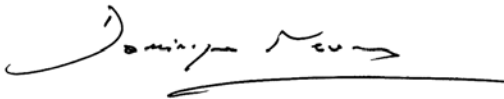
Preuve et argumentation de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et de Stratégies Énergétiques (S.É.) et demande de reconnaissance comme témoin-expert de Monsieur Jean-Claude Deslauriers.

Chère Consœur,

Il nous fait plaisir de déposer sous pli, pour l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et Stratégies Énergétiques (S.É.) au présent dossier :

- ❑ L'argumentation (C-SÉ-AQLPA-0006).
- ❑ Le *Rapport d'expertise* de Monsieur Jean-Claude Deslauriers (C-SÉ-AQLPA-0007, SÉ-AQLPA-1, Doc. 1).
- ❑ Le *curriculum vitae* de Monsieur Jean-Claude Deslauriers (C-SÉ-AQLPA-0008, SÉ-AQLPA-2, Doc. 1).
- ❑ La demande de reconnaissance de Monsieur Jean-Claude Deslauriers comme témoin-expert (C-SÉ-AQLPA-0009).

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.

Procureur de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et Stratégies Énergétiques (S.É.)

c.c. La demanderesse et les intervenants.